
AVERTISSEMENT.

CE Catalogue est divisé en vingt articles principaux, dont la première division renferme les remèdes qui agissent sur les *fibres simples*; la seconde, ceux qui agissent sur les *fibres mouvantes*; la troisième, ceux qui agissent sur les *fluides* en les *altérant*; & la quatrième, en les *évacuant*. Par exemple, les nourrisans, page 218, sont divisés en alimens, tirés du regne végétal, & en alimens, tirés du regne animal, page 221. Ils sont arrangés selon leur ordre naturel. Les lettres italiques, tirées hors de rang, indiquent les substances qui n'ont point de rapport. Par exemple, la lettre *a* indique les fruits aigres doux; la lettre *b* les cucurbitacées. On voit par-là qu'il n'y a aucun rapport entre les *cerises* & les *concombres*; comme entre ceux-ci & les choux, qui sont renfermés dans la division, indiquée par la lettre *c*. Les espaces *en blanc* sont laissés ainsi, pour les remplir de quelques substances de la même classe, que celles qui sont comprises dans la division, comme on peut le voir à la page 225, à la division des *testacées*, entre la *moule* ordinaire & les *œufs* des oiseaux. Voici un autre exemple, page 217; les astringens sont un titre général, compris sous le n°. II, ainsi qu'à la page 223. A celle-ci, la première division

est indiquée par, 1°. *tirés des fossiles*. Les terres simples & alumineuses y tiennent le premier rang, &c. &c. La seconde division indique, sous le n°. 2°. , les astringens, tirés des végétaux. Sous le n°. 3°. , page 228, les acides sont indiqués ainsi: *les acides I. 1°. a. XI. 1. 2.* Saifissons cet exemple. Ici le premier n°. I. indique les nourriffans comme premier article principal. Le deuxieme, n°. 1°. , ceux tirés du regne végétal, page 218. La lettre *a*, les fruits aigres doux, qui sont renfermés dans cette même division. Le n°. XI. , le onzieme article principal qui renferme les anti-alkalins. Les n°. 1 & 2, les substances indiquées par ces numéros, sous le titre anti-alkalins, &c.

